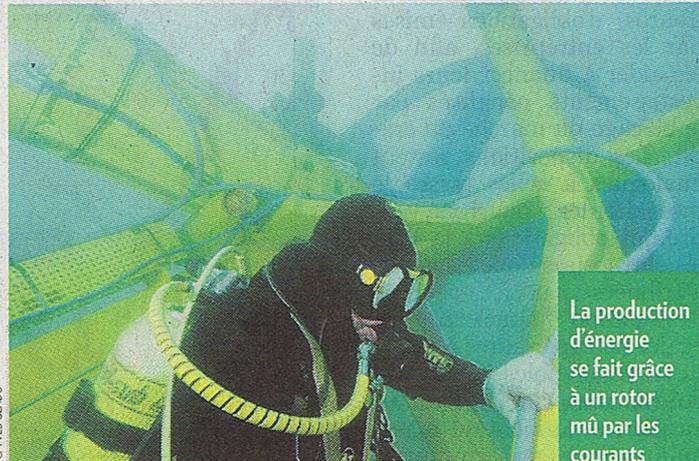


# Sabella se prépare à relier des hydroliennes au réseau électrique

La PME bretonne s'apprête à lever **7 MILLIONS D'EUROS** pour son développement.

LA PREMIÈRE CAMPAGNE de mesures de l'hydrolienne installée dans l'embouchure de l'Odet (Finistère) a permis à l'équipe de Sabella de valider les résultats de son prototype. Le principe de l'hydrolienne (éolienne sous-marine), qui a nécessité un investissement d'un million d'euros, repose sur la production d'énergie grâce à un rotor mû par les courants marins. « Qu'il s'agisse des performances techniques ou de l'impact environnemental, les résultats sont conformes à nos prévisions et valident notre modèle », précise le PDG de Sabella SAS, Jean-François Daviau. Cette PME bretonne a été fondée par les quatre partenaires du projet : HydroHelix, porteur du projet depuis 2000, In Vivo environnement, Dourmap et Sofresid Ouest sont liés par un partenariat technique au sein du consortium Marénergie et soutenus par le pôle de compétitivité Mer. Une nouvelle



La production d'énergie se fait grâce à un rotor mû par les courants marins.

campagne d'immersion de la machine de trois mois est en cours. Sabella prépare une levée de fonds de 7 millions d'euros pour développer et installer 5 hydroliennes de dix mètres de diamètre et d'une puissance nominale unitaire de 200 à 250 kW qui, cette fois, seraient reliées au réseau électrique. « Les négociations

sont en cours avec des partenaires nationaux et internationaux, principalement des financiers intéressés par un secteur porteur, ce qui est rare dans le contexte économique actuel. Une prise de contrôle capitalistique est envisagée au côté des actionnaires historiques », affirme

Jean-François Daviau, qui espère voir aboutir cette augmentation de capital dans les prochaines semaines. L'installation de ces hydroliennes aura lieu à la pointe Bretagne en 2011 sur un site encore inconnu.

C'est également l'échéance prévue par EDF pour la mise en place de ses hydroliennes dans les Héaux-de-Bréhat (Côtes-d'Armor).

Le potentiel hydrolien français pourrait se monter à l'équivalent de 3 à 5 tranches de centrales nucléaires, mais, à l'instar des fermes éoliennes offshore, le développement des hydroliennes suppose des évolutions de la législation aujourd'hui très stricte sur l'occupation de l'espace maritime. Évoquée dans le cadre du Grenelle de l'environnement, cette adaptation devra prendre en compte les intérêts parfois contradictoires des différents occupants du littoral. **MICKAËL CABON**